## REPUBLIQUE FRANCAISE

## **DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLARDS**

Envoyé en préfecture le 18/04/2025 EXTRAIT DU REGISTRI Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le 18/04/2025 T LOTISS

ID: 039-213905615-20250403-CFU\_2024\_LOTISS-BF

## Séance du 03 avril 2025

Le 3 avril 2025, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Robert BONDIER.

NOMBRES DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés	
9	8	9	
		Pour:	9
		Contre :	0
		Abstentions :	0

Etaient présents :

Jean-Robert BONDIER, Michael MARILLIER, Alain MOISSONNIER, Rachel HUGUES, Jan VINCENT, Gilles VINCENT, Floriano DE MATOS, Dominique **LACROIX** 

Procuration(s):

Aïcha BURDAIRON à Rachel HUGUES

Etai(en)t absent(s):

Date de la convocation 27 mars 2025

Etai(en)t excusé(s):

Aïcha BURDAIRON

Date d'affichage	
27 mars 2025	

en Préfecture le

Acte rendu exécutoire après dépôt A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

- un déficit des restes à réaliser de :

Gilles VINCENT

11 avril 2025 et publication du 11 avril 2025 **AFFECTATION DES RESULTATS 2024** 

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean-Robert BONDIER, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024, le 3 avril 2025

qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

que le compte administratif fait apparaître : Constatant

- un déficit de fonctionnement de : 233 632,11

- un excédent reporté de : 0,11

Soit un déficit de fonctionnement cumulé de : 233 632,00

- un excédent d'investissement de : 372 132,20

Soit un excédent de financement de : 372 132,20

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

233 632,00 RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : DÉFICIT

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 233 632,00

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 372 132,20

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance. Pour extrait certifié conforme.

Fait à VILLARDS-D'HÉRIA

Le Maire, Jean-Robert BONDIER

le(s) secrétaire(s) de séance Gilles VINLENT

0,00